



N° d'épreuve FFM — **586**
 Moto-Club — **U M AUBE**
 N° d'affiliation — **7075**
 Date — **0 MAI 2021**
 Lieu — **MONTGU EUX**
 Organisateur technique — **SCHMIT ALEXIS**
 E-mail — **M.SOT@ORANGE.FR**
 Téléphone — **06 11 42 82 60**

CDF NATIONAL 250cc

REGLEMENT PARTICULIER 2021

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	CHANTIER DIDIER	Licence : 006311
Délégué FFM (Président du Jury)	CASSIN JEROME	Licence : 062806
Membre du Jury	TOULOUSE PASCAL	Licence : 023184
Membre du Jury	SOT JEAN CLAUDE	Licence : 124038
Commissaire technique responsable	FERRAND Jean-Sébastien	Licence : 049206
Responsable du chronométrage		Licence :

Article 3 Catégories & Engagements

National 250cc

Age — 13 ans minimum en 125cc 2T
 15 ans minimum en 250cc 4T
 Licences — NCO / Inter / NJ / LUE
 Cylindrée — Classe 2
 Plaques — Numéro blanc sur fond noir

Primes d'arrivée :

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{er}	160 €	6 ^{ème}	100 €	11 ^{ème}	67 €	16 ^{ème}	55 €
2 ^{ème}	140 €	7 ^{ème}	90 €	12 ^{ème}	65 €	17 ^{ème}	52 €
3 ^{ème}	130 €	8 ^{ème}	82 €	13 ^{ème}	63 €	18 ^{ème}	50 €
4 ^{ème}	120 €	9 ^{ème}	76 €	14 ^{ème}	60 €	19 ^{ème}	47 €
5 ^{ème}	110 €	10 ^{ème}	70 €	15 ^{ème}	58 €	20 ^{ème}	45 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du médecin responsable ... **KARIM AMRANE**
 Nombre de secouristes **14**
 Hôpital le plus proche **TROYES**

Nombre d'ambulance(s) **2**
 Temps de trajet (en min) **10 MNS**

Article 7 Le site de pratique

Accès :
 Nom du site **MONTGUEUX**
 Adresse **RD660**

Caractéristiques :
 Longueur du circuit **1850**
 Largeur minimum de la piste **8**
 Largeur de la grille **38**
 Longueur de la ligne droite de départ **105**
 Nombre d'OCP* **20**
 *Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :
 Pendant les essais : **54**
 En manche : **45**

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date : **22/03/21**
 Tél. 06 11 42 82 60 - 06 11 42 82 60
 5 Grande Rue
 10440 TORVILLE
 Agence Jeunesse et Sports N° 8177
 Ass. Loi 1901 N° 103001278 affiliée à la F.F.M.
UNION MOTOCYCLISTE DE LAUBRE

Visa de la Ligue

Date : **19/04/21**
P.O.
LIGUE MOTO GRAND EST
 Maison Régionale des Sports
 13, Rue Jean Moulin
 54510 TOMBLAINE
 Tél : 03.83.18.87.68

Visa de la FFM

Date : **30/04/2021**
 Numéro : **21/0210**



HORAIRES POUR LE SAMEDI

14 H à 19 H Contrôle administratif et technique

HORAIRES POUR LE DIMANCHE

8h00	Essais libres TROPHEE VETERANS + FEMININES	15mn
8h20	Essais libres CHAMPIONNAT LIGUE 125cc	15mn
8h40	Essais libres NATIONAL	15mn
9h00	Tests départs CF MX2	5mn
9h05	Essais libres CF MX2	20mn
9h30	Essais chronos TROPHEE VETERANS + FEMININES	15mn
9h50	Essais chronos CHAMPIONNAT LIGUE 125cc	15mn
10h10	Tests départs NATIONAL	5mn
10h15	Essais chronos NATIONAL	20 mn
10h40	1 ^{ère} manche TROPHEE VETERANS + FEMININES	15mn + 1T
11h10	Essais chronos CF MX2	20mn
11h35	1 ^{ère} manche CHAMPIONNAT LIGUE 125cc	20 mn+1T

PAUSE REPAS – Entretien et Réfection de la piste

13h45	2 ^{ème} Manche TROPHEE VETERANS + FEMININES	15mn +1T
14h05	1 ^{ère} Manche NATIONAL	15mn + 1T
14h30	Tour de reconnaissance CF MX2	
14h40	1 ^{ère} Manche CF MX2	25mn +1T

15h10 Entracte - Entretien et Réfection de la piste

15h35	2 ^{ème} Manche CHAMPIONNAT LIGUE 125cc	20mn +1T
16h05	2 ^{ème} Manche NATIONAL	15mn+1T

16h25 Entracte - Entretien et Réfection de la piste

16h45	Tour de reconnaissance CF MX2	
16h55	2 ^{ème} manche CF MX2	25mn+1T
17h25	3 ^{ème} manche NATIONAL	15mn+1T

18H00 PODIUMS DE LA JOURNEE ET REMISES DES PRIX